



Conférence sur l'évolution des tendances pour l'export de produits agro-alimentaires vers l'UE et la FRANCE

“Cap sur l'environnement!”

Présentation **Ecocert**



- Groupe international
- Bureaux dans 20 pays

- Services de contrôle et de certification dans plus de 80 pays
- Agriculture biologique
- Cosmétiques, textiles, détergents écologiques
- Bio équitable
- Qualité et salubrité alimentaire
- Bilans carbone et propositions de solutions

- Ecocert Canada, filiale basée à Lévis

La situation Européenne



Historiquement, reconnaissance des produits “du terroir”, de “proximité”

Habitudes de consommation particulières: achats journaliers, marchés publics...

Crises alimentaires depuis les années 1990: listéria, encéphalite bovine, dioxine, mélanine...

Prise de conscience de la fragilité des systèmes par les consommateurs

Réglementation



- **Les crises ont mené à un renforcement des bonnes pratiques:**
- **Food Law (2002), Paquet Hygiene (2004)....**
- **Besoins en traçabilité: suivi rigoureux du produit tout au long de la chaîne**

Le consommateur européen recherche



- **Un produit différencié de qualité**
- **Des garanties concernant l'innocuité**

Depuis le Grenelle de l'environnement en France:

- **À se donner bonne conscience: impact environnemental et social de sa consommation**

Les grands distributeurs



- **Pour répondre au consommateur**
- **Pour se protéger. Le distributeur est légalement responsable de sa marque.**

Obligation du respect de certains critères "sécurité alimentaire" par leurs fournisseurs marque maison

Mise en place par la distribution de 2 systèmes de contrôle " Bonnes pratiques agricoles/alimentation":

IFS (France, Allemagne, Italie...)

BRC (UK)

Grande distribution



- **L'obligation d'être certifié IFS/BRC s'applique uniquement aux produits vendus sous la marque du distributeur**

Cependant:

- **La certification devient un outil pour les fournisseurs "hors marque maison" qui leur permet de se démarquer des concurrents.**
- **GlobalGap est obligatoire chez Carrefour International, Aldi (Allemagne) pour tous les fruits et légumes mis en marché.**

Fournisseurs



- **La certification permet de valoriser les démarches faites par l'entreprise pour répondre aux attentes des consommateurs.**

Les enjeux du XXIème siècle



En plus des enjeux de sécurité des aliments et de qualité des produits, piliers historiques des contraintes pour les exportateurs, de nouveaux enjeux émergent et doivent être anticipés :

- **Enjeu 1 : Crise écologique**

- Changement climatique
- Érosion de la biodiversité
- Pression accrue sur les ressources due à l'explosion démographique et à l'évolution des comportements alimentaires

- **Enjeu 2 : Crise énergétique**

- Diminution des ressources fossiles
- Augmentation du coût de l'énergie

→ Rôle central de l'agriculture dans la prévention, l'atténuation ou au contraire dans l'aggravation de la situation

L'UE aux avant-postes



- **Engagements forts en matière de changement climatique :**
 - Kyoto, Copenhague, Cancun
 - 1^{er} Marché des quotas CO2
 - Plan climat-énergie : -20% CO2 / +20% ENR / +20% performance énergétique
- **Engagements forts en matière de maîtrise des produits chimiques :**
 - Réglementation REACH sur l'homologation de toutes les matières actives au sein de l'UE
 - Augmentation des contraintes pour réduire leur utilisation
- **Engagements forts en matière de biodiversité :**
 - Lobbying pour la création de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco systémiques (ONU)

La France : un acteur moteur



- **Multiplication des exigences réglementaires en cours :**
 - **Grenelle de l'Environnement** lancé en 2007 (séries de lois faisant évoluer le contexte réglementaire pour faire face aux enjeux du XXIème siècle en matière environnementale et sociétale)
 - **Plan phyto 2018** : réduction de 50% de l'usage des produits phytosanitaires d'ici à 2018
 - Mise en place d'une **certification HVE** (haute valeur environnementale) des exploitations agricoles (3 niveaux conduisant au bio)
 - **Bilan énergétique des exploitations agricoles**
 - **Affichage environnemental** multi-critères (CO2, eau, biodiversité) des produits agro-alimentaires pour 2012 (y compris importation) pour responsabiliser les producteurs et les acheteurs
 - Projet de **taxe carbone** aux frontières pour favoriser les systèmes de production les plus vertueux et les moins émetteurs de CO2

- **Multiplication des exigences privées (industriels, distributeurs) :**
 - Intégration dans les référentiels privés d'exigences sur l'empreinte écologique des produits, la biodiversité, les meilleures pratiques agricoles, le bio, le social....

Anticiper pour ne pas être à la traîne



- **D'ici 2 ans, l'empreinte écologique de votre canneberge devra être affichée sur l'emballage des canneberges que vous vendrez en France.**
- **Projet pilote en cours.**

Préparation: collecte d'information.

Tendance



- **Auparavant:**

Pour chaque problème : une solution individuelle.

- **Maintenant:**

Englober toutes les problématiques et trouver des solutions qui permettent de répondre à l'ensemble.

Prochaine préoccupation: l'aspect sociétal (ISO 26000):

Le bonheur des travailleurs, la juste rémunération, le développement durable et son impact sur le milieu rural, les échanges nord-nord...

La responsabilité sociétale de l'entreprise, sa gouvernance.

Impact pour l'exportation de produits agroalimentaires vers l'UE et la France



- **Anticiper les attentes réglementaires et marchés :**
 - Réaliser le **bilan carbone des activités** (unités de production) et **l'analyse de cycle de vie des produits** afin de se préparer aux futures exigences réglementaires
 - Mettre en place des programmes de **réduction de l'impact** environnemental des produits
 - Elaborer et mettre en œuvre des **cahiers des charges** de production intégrant les **principes du développement durable** associés à une limitation sévère de l'utilisation des pesticides et une valorisation de la biodiversité
- **Rechercher une reconnaissance externe pour cautionner ces initiatives : solutions ECOCERT**

Services Carbone



- Bilan Carbone: méthodologie de l'ADEME pour mesurer et réduire l'impact CO2 de l'activité d'une entreprise
- L'analyse de cycle de vie (ACV): Impact CO2 et multicritères d'un produit à des fins d'affichage et de réductions d'impacts
- Projets de compensation: compenser les émissions de CO2

Méthode Bilan Carbone™



- Sensibilisation
- Organisation de la collecte des données
- Edition des fiches de collecte
- Accompagnement à la collecte
- Traitement et analyse des données
- Pistes de réduction
- Présentation du rapport final

Postes étudiés



- ENERGIE CONSOMMEE (Electricité, gaz, ...)
- EMISSIONS HORS ENERGIE
- TRANSPORTS DE MARCHANDISES
- TRANSPORTS DE PERSONNES (salariés, professionnels, visiteurs)
- MATERIAUX ENTRANTS (emballages, matières premières, papier, etc...)
- AMORTISSEMENTS (bâtiments, machines)
- DECHETS
- FIN DE VIE DES EMBALLAGES

Toutes les données collectées sur ces postes sont transformées en équivalent CO2 et donnent ainsi le Bilan Carbone d'une entreprise.

L'Analyse de Cycle de Vie



- L'ACV mesure les impacts des processus de production jusqu'à la consommation d'un produit et de son emballage.
- Les indicateurs mesurés correspondent aux impacts du produit sur:
 - ❑ Le réchauffement climatique (CO2)
 - ❑ La qualité de l'eau (eutrophisation)
 - ❑ La biodiversité (surfaces allouées)

Ecocert Environnement garantit les calculs effectués par Greenext, société qui a mis en place une des solutions internationales les plus robustes à grande échelle. Cette garantie est nécessaire dans le cadre de l'Affichage Environnemental et permet une transparence totale vis-à-vis du consommateur. Les résultats permettent aussi de réduire les émissions en orientant les recherches de l'éco-conception (packaging par exemple).

Les projets de compensation



- Le mécanisme de compensation est le mécanisme par lequel une société d'un pays du « Nord » peut compenser ses émissions de CO2 en finançant un projet de réduction d'émissions de CO2 dans un pays du « Sud »
- Différents standards ou référentiels fixent les méthodologies et les cadres de ses projets, les plus souvent utilisés sont:
- Le CDM de l'ONU: Clean Development Mecanism
- Le VCS: Voluntary Carbon Standard

Ecocert Environnement vous propose de compenser vos émissions dans le domaine de la reforestation (VCS) ou de l'agroforesterie (Référentiel Agroforesterie développé par Ecocert) en mettant en œuvre ses compétences carbone mais aussi sociales afin d'assurer une qualité supérieure pour les porteurs de projets et les populations locales.